

# Actes de la journée d'échanges du 1<sup>er</sup> avril 2017



# Journée du 1<sup>er</sup> avril 2017

- 1.1 Bethléem et l'ACSEMB
- 1.2 Intervention de Myriam DECLAIR
- 1.3 A propos de l'Opus Dei
  - 1.3.1 Emanuela PROVERA
  - 1.3.2 Ana Asanza
- 1.4 L'enquête sur la prise de parole



1.

La journée a démarré par l'intervention de deux anciens de la congrégation de Bethléem, Véronique LAULIAC et Fabio BARBERO qui ont présenté à l'assistance la situation critique de cette communauté, signalé l'enquête apostolique en cours et présenté leur association d'Accueil et de Soutien aux Ex Membres de la communauté de Bethléem :



<https://acsemb.org/>

Les échanges avec le public ont permis d'autre part de révéler la situation douloureuse d'une famille dont la fille, tombée sous emprise, a été recrutée dans cette Communauté en dépit de l'enquête en cours. Une action sera donc tentée pour contrer cet abus flagrant.

La congrégation de Bethléem compte 600 membres : c'est donc un problème très lourd auquel il faut faire face car les dérives signalées sont graves et multiples.

## 2. Intervention de Myriam DECLAIR

Myriam DECLAIR a pu retracer son parcours personnel, les raisons de l'emprise subie, les dix années passées dans la secte des « Enfants de Dieu ». Contrairement aux idées reçues cette secte n'a pas disparu et continue à exister sous différentes formes. Le nom « Enfants de Dieu » n'est plus utilisé et est remplacé par une multitude de noms qui sont autant de « faux nez » masquant toujours la même réalité.

Myriam DECLAIR nous a aussi fait part de son combat, de son engagement salué par Monsieur Serge BLISKO, président de la MIVILUDES qui est venu honorer de sa présence notre journée de travail et nous transmettre ses encouragements.

Nous publions en annexe à ce compte-rendu de journée un document destiné plus spécialement à la jeunesse et à la prévention du risque sectaire réalisé par Myriam DECLAIR sous forme d'un questionnaire qui peut être utilisé individuellement ou en petits groupes pour réfléchir aux dangers de l'endoctrinement et de l'emprise. Vous le trouverez ci-dessous. Il présente les critères permettant de reconnaître

## Critères pour reconnaître une communauté saine

### **Avertissement :**

L'ensemble de ce document, fruit de la contribution de deux auteurs que nous remercions, bien qu'il soit de portée générale, est cependant plus particulièrement destiné à un public jeune ou susceptible d'entrer dans une communauté.

Il est proposé, dans un but de discernement, pour faciliter la prévention de choix orientés ou contraints par un mouvement sectaire, même s'ils peuvent être perçus selon l'expression utilisée par des auteurs qualifiés comme une « soumission librement consentie ».

Il se présente sous la forme de questions simples que toute personne dotée d'un libre arbitre est en droit de se poser.

### **I - D'après Pascal ZIVI, avec son autorisation obtenue par Myriam DECLAIR ; extrait de son ouvrage**

**« Les abus spirituels »**

**« Identifier, accompagner »**

Paru aux éditions *Empreinte – temps présent*. ISBN 2-906405-79-5

→ Par groupe, dans le texte qui suit, l'auteur entend la réalité ecclésiale à laquelle vous appartenez : église locale, paroisse, communauté, groupe de prière, église de maison, chorale, groupe de jeunes, camp, colonie, séminaire de formation...

1. Votre groupe demande-t-il à tous ses membres une obéissance inconditionnelle?
2. Votre groupe se méfie-t-il de toute critique ou idée différente de l'enseignement qu'il dispense?
3. Votre groupe humilie-t-il ou critique-t-il en public ses membres?
4. Leur demande-t-il de confesser leurs imperfections devant tout le monde?
5. Votre groupe enseigne-t-il que ses membres sont l'élite de Dieu?
6. Enseigne-t-il qu'il vous arrivera une catastrophe si vous le quittez?
7. Enseigne-t-il que lui seul connaît la vérité et l'exacte interprétation de la Bible?
8. Considère-t-il le reste de la chrétienté et de la société comme ses ennemis?
9. Votre groupe vous pousse-t-il à quitter votre famille ou à divorcer de votre conjoint dans le cas où ceux-ci ne veulent pas adhérer à leur tour?

10. Ressentez-vous une grande culpabilité si vous ne pensez pas comme votre dirigeant ou si vous ne lui obéissez pas inconditionnellement?

11. Avez-vous peur de quitter votre groupe?

12. Pensez-vous que pour prendre une telle décision, il vous faut la permission de votre dirigeant ecclésial?

13. Si vous n'arrivez pas à faire ce que demande votre dirigeant, pensez-vous que Dieu est en colère contre vous ou qu'Il va vous punir? Croyez-vous que si vous travaillez beaucoup pour votre groupe, Dieu vous pardonnera?

14. Si vous avez un problème avec votre dirigeant ou avec votre groupe:

Pensez-vous que Dieu va vous punir?

Pensez-vous que c'est toujours de votre faute?

Pensez-vous avoir commis un péché?

15. Votre dirigeant vous a-t-il poussé à avoir des relations sexuelles avec lui (ou avec d'autres). Une personne en situation de responsabilité s'est-elle montrée inconvenante avec vous sur le plan sexuel (paroles, attitudes, actes)?

17. Votre famille ou vos amis vous ont-ils déjà dit que vous utilisiez trop les versets de la Bible dans vos conversations et qu'il n'est plus possible de parler normalement avec vous ?

18. Votre famille, votre conjoint se plaignent-ils que vous consacriez beaucoup plus de temps à votre groupe qu'à eux-mêmes?

19. Quelqu'un vous a-t-il déjà dit que votre dirigeant et votre groupe vous contrôlent et vous manipulent?

## **II- D'après Myriam Declair et avec son aimable autorisation**

Extrait de son intervention à la journée de l'AVREF du 01/04/2017

→ *Ce questionnaire est utilisé dans des sessions de sensibilisation. Il a donc été rôdé et approuvé en diverses circonstances.*

1. Une personne en situation de responsabilité s'est-elle montrée inconvenante avec toi sur le plan sexuel (paroles, attitudes, actes) ?

2. Ta famille ou tes amis t'ont-ils déjà dit que tu utilisais trop les versets de la Bible dans tes conversations et qu'il n'est plus possible de parler normalement avec toi ?

3. Ton meilleur ami se trouve sous emprise sectaire depuis trois jours. Quels changements penses-tu pouvoir repérer en lui ?

Prise de distance d'avec les amis, forme d'orgueil, critique de son entourage, besoin de convaincre son entourage...

- Ce même ami essaie de te recruter, comment réagis-tu ?

Communication, écoute, ne pas le mépriser, l'aider à réfléchir, le diriger vers des spécialistes...

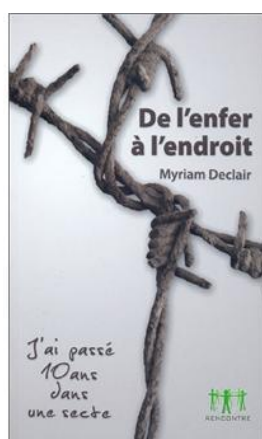
4. Que peux-tu faire pour aider ton ami une fois qu'il est sorti de mouvement sectaire ?

Ne pas le juger, l'écouter, lui laisser du temps pour guérir, essayer de le comprendre, le diriger vers des spécialistes ou d'anciens membres du groupe ?

5. On dit parfois qu'il est plus facile d'accepter la mort d'un proche plutôt que son appartenance à un mouvement sectaire. Pour quelles raisons penses-tu que cela puisse être vrai ?  
Perte permanente, incapacité de faire le deuil, rejet constant, cela pourrait être différent, ... ?
6. Où penses-tu que les sectes opèrent le plus souvent ?  
De porte en porte, à l'école, dans lieux publics, les entreprises, les cabinets médicaux, ... ?
7. Tu rencontres une personne dans la rue. Quels seraient les indices qu'il s'agit d'un membre de secte qui essaierait de te recruter ?  
Insistance, questionnaires douteux, séduction, culpabilisation, ... ?
8. A ton avis, comment réagir face à une personne qui essaie de t'embrigader ?  
Poser des questions, même gênantes, les contredire, défendre tes valeurs, les aider, les éviter, ... ?
9. Essaie d'énumérer les différences entre la coercition religieuse sectaire et une conversion religieuse authentique (voir supra les critères pour savoir si on appartient à une communauté saine...)  
Persuasion et manipulation, libre arbitre, acceptation inconditionnelle, engagement financier équilibré, respect de la différence, relations familiales préservées...
10. Si tu devais mener une campagne d'information sur les dangers sectaires, quelles seraient les idées que tu avancerais dans ton message, sur quelles notions mettrais-tu l'accent et en quels termes ?  
Solidarité, éducation, information, échanges, prise de parole, témoignages, parents, police, professeurs, pasteurs, prêtres...
11. Quelles mesures légales appliquerais-tu au niveau national (ou international), pour contrer l'influence des mouvements sectaires dans ton pays ?  
Lois sur les messages publicitaires, sur la sujétion psychologique : About-Picard, pratique illégale de la médecine, prévention obligatoire au niveau du système éducatif, charte de déontologie, conventions obligatoires, formulaire de libre consentement, etc.

© Myriam Declair

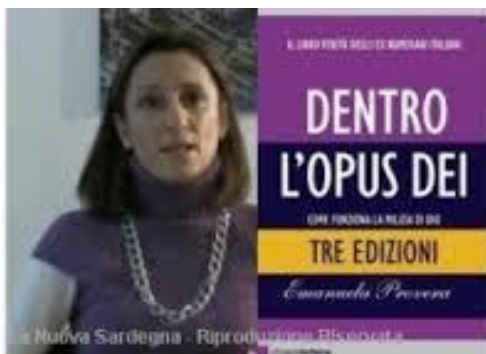
**Myriam Declair est l'auteur de l'ouvrage**



Pour aller plus loin vous pouvez le commander en ligne sur le site  
<http://myriamdeclair.org/publications-table-des-matieres/>

### 3. A Propos de l'Opus Dei :

Les échanges ont porté sur la situation de l'Opus Dei et le rôle des « prélatures personnelles » dont, jusqu'à ce jour, l'Opus Dei est l'unique exemple. Mais il se pourrait que d'autres Fraternités, dont la Fraternité St Pie X, se voient octroyer le même statut qui leur ferait bénéficier d'une sorte d'extraterritorialité dans les diocèses. C'est pourquoi le témoignage d'Emanuela PROVERA, venue spécialement de Milan pour notre réunion fut suivi avec un grand intérêt.



Son expérience personnelle à l'intérieur de l'Opus Dei qu'elle a racontée sans détours a permis aux participants de mieux comprendre un fonctionnement interne délibérément gardé occulte. La parution de son ouvrage en langue italienne a donné lieu à une interview sur le site « antimafiaduemila » :

[https://www.youtube.com/watch?v=HE\\_QgwI-730&t=37s](https://www.youtube.com/watch?v=HE_QgwI-730&t=37s)

Ce témoignage fut renforcé en fin d'après-midi par la liaison Skype avec Ana AZANZA, retenue en Espagne, elle aussi ancienne de l'Opus Dei.



Ana AZANZA participe activement au site Opuslibros

<http://www.opuslibros.org/>

Elle tient également son propre blog en Espagne

<http://sinmiedoalopusdei.blogspot.com/>

Ces échanges ont permis aux participants de mieux apprécier la dimension internationale des problèmes auxquels notre association est confrontée.

## 4. La prise de parole

L'ordre du jour très dense n'a pas permis de libérer du temps pour présenter l'état des lieux sur le questionnaire relatif à la **prise de parole** des victimes, dont les résultats seront présentés au congrès de l'ICSA à Bordeaux en juin prochain par trois personnes : Aymeri Suarez-Pazos notre président, Nelly Souron Laporte membre du Conseil d'Administration et Félicité Sawadogo, secrétaire de l'association « Solidarietas TM » qui œuvre en faveur des 350 Travailleuses Missionnaires réparties dans le monde, qui subissent des conditions de vie indignes et dont la parole est aujourd'hui muselée.

Le questionnaire sur la « prise de parole » est disponible en ligne sur le site Internet de l'AVREF et peut être renseigné de façon anonyme ou nominative par toute personne désireuse de s'exprimer sur ce sujet.

De nouvelles réponses nous sont parvenues depuis l'Assemblée Générale.

Le dépouillement final des questionnaires a donné lieu à la publication d'un document téléchargeable sur le site internet de l'AVREF.